

# Les familles nombreuses dans le Doubs

**E**n 2015, le département comptait 14 480 familles de 3 enfants et plus âgés de moins de 25 ans. Les 3/4 se déclarent satisfaits de leur vie familiale mais 1/3 seulement estiment que les familles nombreuses bénéficient d'une bonne image aujourd'hui. Pourtant, qu'ils aient 2, 3, 4 enfants ou plus, les parents rencontrent dans des proportions similaires le même type de difficulté : 6 sur 10 peinent à respecter leur budget et 4 sur 10 ont du mal à articuler vie familiale et vie professionnelle. Aussi, la moitié plébiscitent une revalorisation des allocations familiales.

## Le désir d'enfants :

En 2011, l'INSEE met en avant le fait qu'au niveau national les parents de familles nombreuses ont plus souvent grandi dans ce type de foyer. Parmi les personnes interrogées (parents de 2 enfants ou plus), celles issues de familles d'au moins 3 enfants ne reproduisent pas spécifiquement ce modèle familial malgré un désir d'enfants qui tendrait à le réaliser. 55% imaginaient avoir au moins 3 enfants avant l'arrivée de leur premier contre 43% de ceux n'ayant qu'un frère ou une sœur. Les caractéristiques socio-démographiques n'ont pas d'impact sur la réalisation de ce projet parental. Mais Les conclusions de l'enquête « Désir d'enfant<sup>1</sup> » mettaient en avant en 2012 que dans la moitié des couples doubiens en âge de procréer, les conjoints ne partageaient pas le même rêve. L'avis du conjoint limite ainsi la reproduction des schémas familiaux. Aujourd'hui, la moitié des familles nombreuses de l'échantillon ont à leur tête un parent issu d'une

grande fratrie. Aussi, lorsqu'on les interroge sur ce que représente pour eux le fait d'avoir plusieurs enfants, les principaux éléments qu'ils mettent en avant correspondent à une philosophie de vie et une réalisation personnelle.

## Les raisons de cette construction familiale :

**Pour les parents de famille nombreuse, cette construction familiale est avant tout un moyen de développer la solidarité entre les enfants (58%) et de s'épanouir personnellement (50%).** Dans une moindre mesure, c'est une acceptation de contraintes qu'elles soient matérielles ou financières : 28% déclarent que c'est accepter d'avoir moins de temps à soi et 19% d'avoir des contraintes budgétaires. A la marge, cette composition familiale répond à un besoin de transmission : pour 14% c'est transmettre un patrimoine et 16% garantir la descendance.

Avoir plusieurs enfants n'est pas considéré comme un gage sur l'avenir ou un moyen de palier à une éventuelle dépendance. 5% des parents ont envisagé avoir cette configuration familiale pour être assuré d'un soutien l'âge venant. L'opinion n'est pas tributaire de caractéristiques sociales ou familiales. Le nombre d'enfant que compte les familles actuellement non plus : les parents de 2 enfants partagent cette vision. Au-delà de ces représentations les familles de 3 enfants et plus tiennent à se différencier : **68% estiment qu'elles doivent être définies comme nombreuses dès le troisième enfant.**

Note générale : toutes les figures comprises dans ce document prennent seulement en compte les données issues des réponses des familles de 3 enfants et plus.

## Les principales difficultés rencontrées par les familles nombreuses dans leur quotidien

78% se déclarent satisfaits de leur vie familiale. **Pour autant, les difficultés quotidiennes sont multiples. L'enquête en ciblait 17 mais cherchait à repérer les plus prégnantes. Les réponses obtenues montrent une graduation et regroupent ces difficultés en cinq catégories. La première concerne les finances.** 55% déclarent qu'il est difficile de tenir et respecter leur budget. Cette problématique ne leur est pas propre. 52% des familles de 2 enfants doivent également y faire face. Le second type est lié à la gestion du temps que ce soit pour concilier vie familiale et vie professionnelle (37%) ou pour passer du temps avec ses enfants (28%). La troisième se rapporte aux apprentissages que ce soit en termes de sociabilisation avec la gestion des conflits dans la fratrie (28%), ou les accompagnements à la scolarité (25%) et activités extrascolaires (25%). La quatrième concerne la vie culturelle et les loisirs des membres de la famille : 19% ont du mal notamment à organiser des vacances. Enfin l'organisation matérielle et de la vie quotidienne constitue une dernière typologie qui peut s'exprimer de manière variable. Par exemple, 12% font face à un manque de place dans leur logement. Les difficultés rencontrées varient essentiellement en fonction de l'activité professionnelle des parents. Plus que la catégorie socio-professionnelle c'est l'occupation des adultes qui génère des difficultés particulières. Les ménages biactifs mettent plus en avant la question de la conciliation des temps alors que les ménages mono-actifs ou ne comptant aucun actif occupé mettent l'accent sur des questions budgétaires. **Les difficultés rencontrées par les parents de famille nombreuse ne varient pas en fonction du nombre d'enfant.** D'ailleurs, l'enquête cherchait à savoir si des difficultés apparaissaient avec l'arrivée d'un enfant en particulier. Les résultats obtenus indiquent qu'il est difficile pour les parents de les associer au rang des enfants.

## Aide de la famille et des proches :

Pour gérer leur quotidien, 51% des parents ont le sentiment de demander davantage d'implication à leur aîné dans l'organisation familiale. Les caractéristiques sociales n'ont pas d'incidence particulière. Leur rôle est surtout lié à l'organisation des modes de gardes. D'ailleurs, pour répondre aux besoins quotidiens, 43% des familles nombreuses reçoivent régulièrement de l'aide de leurs proches. Dans 7 cas sur 10, ils s'occupent des enfants pour leurs activités ou devoirs et dans 6 cas sur 10, ils les accueillent pour les vacances. L'entretien de la maison ou encore la gestion des tâches ménagères font rarement l'objet de ce soutien. Les parents concernés par ces solidarités sont davantage propriétaires de leur logement, en activité professionnelle, et n'ont pas de difficulté budgétaire particulière. D'ailleurs le nombre d'enfant n'est pas déterminant dans l'engagement des proches.

**Les aides financières familiales sont plus rares.** 30% en ont déjà bénéficié. Elles ont souvent un caractère ponctuel. Dans 6 cas sur 10, elles répondent à une difficulté passagère. Elles sont aussi plus souvent destinées à l'investissement par un coup de pouce à un achat immobilier ou d'une voiture.

### 3 Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (en%)

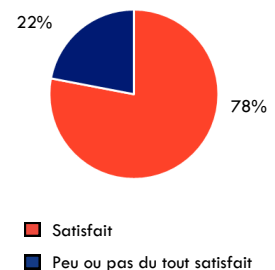
Respecter et tenir le budget familial	55
Concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle	37
Passer du temps avec vos enfants	28
Régler les conflits et les disputes entre vos enfants	28
Suivre la scolarité et les devoirs ou leçons de vos enfants	25
Accompagner vos enfants dans leurs activités	25
Organiser la garde de vos enfants	22
Préserver votre vie sociale et culturelle	19
Organiser les vacances en famille	19
Soutenir chacun de vos enfants quand il en a besoin	17
Répartir les tâches à la maison entre vous et votre conjoint	13
Gérer le manque de place à la maison	12
S'entendre avec votre conjoint sur l'éducation de vos enfants	10
Obtenir l'aide de votre famille pour s'occuper de vos enfants	9
Gérer les transports en famille	7
Gérer les conflits au sein du couple	6
Etre reçu dans votre famille ou chez des amis	6

Note de lecture : 5 réponses étaient possibles

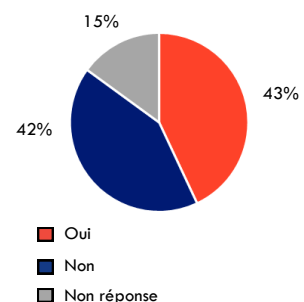
### 1 Pour vous avoir plusieurs enfants, c'est avant tout : (en%)

Développer une solidarité entre mes enfants	58
M'épanouir personnellement	50
Accepter d'avoir moins de temps pour moi	28
Accepter d'avoir plus de difficultés à concilier ma vie familiale / vie professionnelle	23
Accepter d'avoir des contraintes financières	19
Faire en sorte que mon premier enfant ne soit pas seul	19
Avoir des enfants qui portent mon nom / garantir ma descendance	16
Transmettre mon patrimoine à mes enfants	14
Etre en accord avec ma conception éthique ou religieuse	13
Permettre à mes enfants de ne pas s'ennuyer	11
Accepter d'avoir plus de contraintes matérielles	7
Avoir du soutien quand je serai plus âgée	5

### 2 De manière générale, êtes-vous satisfait de votre vie de famille ? (en %)



### 4 Votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir dans votre quotidien ? (en %)



### 5 Type(s) de service(s) rendu(s) : (en%)

La prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités)	72
L'accueil des enfants pendant les vacances	64
Autre	12
L'entretien du linge	10
L'entretien du logement	5
La préparation des repas	5
La gestion des courses pour le foyer	3

Note de lecture : ces chiffres concernent 43% des familles

## Vie familiale et vie professionnelle

Construire une famille nombreuse impacte aussi la vie professionnelle des parents. 71% des ménages ont dû ajuster leur temps de travail : **15% ont fait le choix d'accroître ce temps pour augmenter leurs revenus et subvenir aux besoins de leurs enfants, 56% l'ont réduit pour s'occuper d'eux.** Les parents qui ont limité leur activité sont plus souvent des femmes, des personnes vivant dans une maison dont ils sont propriétaires. Celles ayant augmenté leur temps de travail sont plutôt des hommes.

Organiser de front vie familiale et professionnelle ne semble pas aisé. **39% des actifs déclarent avoir des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales après leur travail.** Ils le traduisent par un manque de temps auprès de leurs enfants, un difficile soutien de chacun d'eux quand ils en ont besoin, ou un moindre investissement dans leur scolarité. Les cadres soulignent davantage ce manque. Mais les responsabilités familiales impactent aussi la vie professionnelle. **27% déclarent avoir des problèmes à se concentrer à leur tâche.** Dans le Doubs aucune catégorie sociale ou configuration familiale n'est touchée plus qu'une autre.

## Les difficultés budgétaires

**52% des familles nombreuses déclarent avoir du mal à boucler leurs fins de mois.** Pour 6 d'entre elles sur 10, cette réalité est régulière. Les familles nombreuses ne se distinguent pas des familles de 2 enfants. Elles aussi sont concernées dans les mêmes proportions. Ces difficultés n'épargnent aucune catégorie socio-professionnelle, mais les familles d'employés, d'ouvriers sont davantage concernés. 42% des CSP +<sup>2</sup> et 69% des CSP -<sup>3</sup> peinent à clore leur budget mensuel. Face à ces situations, elles tentent de s'adapter. Les plus fragiles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir augmenté leur temps de travail au fur et à mesure que la famille s'agrandissait. Mais, les marges de manœuvre restent peu nombreuses. Sur 14 postes de dépenses, 32% de familles seulement déclarent pouvoir encore faire des choix sur 12 d'entre elles. Les budgets pour les-

quelles les écarts ne sont plus possibles concernent surtout les vacances, les loisirs et l'habillement, soient des dépenses non-contraignées. L'alimentation constitue tout de même le 4<sup>ème</sup> poste pour lequel il n'est plus possible de dépenser davantage (25%). A contrario, les dépenses de santé, d'énergie ne sont pas spécifiquement identifiées comme des postes pour lesquels il n'y a plus de marge possible du fait de leur pré-engagement et leur récurrence. Pour autant, l'enquête ne permettait pas de cibler les postes qui font l'objet de restriction.

## Les aides financières pertinentes aux yeux des familles

L'enquête cherchait à connaître la manière dont les personnes aimeraient se faire aider en cas de difficultés budgétaires. **Elles ciblaient plusieurs types d'accompagnement : 42% souhaiteraient des aides financières directes, 30% des tarifs préférentiels de biens de consommation courante, 38% des tarifs préférentiels pour l'accès à des services.** Le type d'aide privilégié dépend pour beaucoup des capacités budgétaires de chacun : les ménages qui n'ont pas de difficulté à boucler leurs fins de mois, ceux qui ont encore des marges de manœuvre sur de nombreux postes de dépenses portent plus d'intérêt aux aides facilitant l'accès à des services. Ils sont aussi plus intéressés par des aides alternatives comme l'organisation de lieux de troc et d'entraide entre parent.

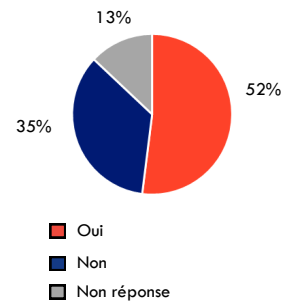
Les ménages dont les budgets mensuels sont plus rarement équilibrés ont un plus fort attrait pour les aides directes et celles qui limitent le coût des biens de consommation courante.

Les types d'aide privilégiés ne sont pas tributaires de la composition familiale. Nombreuses ou composées de 2 enfants, elles plébiscitent ces aides dans les mêmes proportions.

<sup>2</sup> CSP + : catégorie socio-professionnelle comprenant les agriculteurs, les artisans, les cadres supérieurs et chef d'entreprise

<sup>3</sup> CSP - : catégorie socio-professionnelle comprenant les employés et ouvriers

### 6 Avez-vous régulièrement des difficultés à boucler vos fins de mois ? (en %)



### 7 Pour quel(s) poste(s) de dépenses, estimez-vous ne plus avoir de marge de manœuvre financières (en%)

Les vacances	74
Les loisirs et activités	42
L'habillement	30
L'alimentation	25
L'équipement mobilier / l'ameublement	20
Le logement	20
Les frais liés aux études supérieures des enfants	19
La restauration scolaire des enfants	17
La garde des enfants	16
L'aide-ménagère	12
L'énergie	10
Les soins de santé	9
La mutuelle de santé	9
Le transport	8
Aucun	7

Note de lecture : Plusieurs réponses possibles

### 8 Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait le mieux (en%)

Des aides financières directes	42
Des tarifs préférentiels pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfant...)	38
Des tarifs préférentiels pour des biens de consommation courante	30
Des bons d'achats pour les biens de consommation courante	23
Des chèques services	21
Des bons de réduction pour les biens de consommation courante	16
L'organisation d'entraide entre parents	9
Des lieux d'échanges ou de troc	9
Aucune	4
Une épicerie ou magasin solidaire	4
Autre	3
Un accompagnement social	2

Note de lecture : 3 réponses possibles

## Les aides publiques aux familles

86% des familles nombreuses connaissent les allocations familiales, 75% les allocations logement. Celles qui permettent la conciliation des temps sont aussi repérées par le plus grand nombre (74% aide au congé parental, 68% aide aux modes de gardes). Le niveau de connaissance de ces prestations qui impliquent le logement et la vie professionnelle varie selon la situation des ménages et leur lieu de résidence : les biactifs, les propriétaires, les résidents d'habitat individuel sont mieux informés des aides possibles que les locataires et résident d'immeubles.

Les allocations plus ciblées, dépendant des politiques locales et des niveaux de revenus telles que le soutien familial, les aides aux vacances (48%) et aux loisirs (38%) sont moins bien repérées. Moins d'une famille sur 2 connaît leur existence.

Aussi, 84% des familles nombreuses déclarent percevoir des allocations familiales, 55% le complément familial, 56% le complément pour congé parental et 47% une allocation logement.

Enfin, 55% identifient la carte SNCF famille nombreuse. Mais elle est mieux connue des familles les plus diplômées.

## Avis sur les aides publiques à revaloriser :

**Sur la totalité des aides, 50% des ménages estiment que les allocations familiales seraient l'un des deux dispositifs à revaloriser en priorité. 24% pensent la même chose des aides au logement.** Les familles portent un intérêt particulier aux aides qui tiennent compte de la charge familiale et qui ne se limitent pas à des critères d'éligibilité. **Conjugué à l'intérêt pour les aides directes en cas de difficulté, les familles se prononcent pour une revalorisation de leur pouvoir d'achat et une conservation de leur liberté de choix dans leurs dépenses.** D'ailleurs ceux qui ont régulièrement des difficultés à boucler leurs fins de mois privilégieraient une revalorisation des allocations familiales et de logement. L'augmentation des autres prestations notamment à caractère social est soulignée principalement par leurs bénéficiaires.

Le niveau de prise en compte de la

charge familiale par contre est partagée dans l'opinion. La moitié estiment que les prestations destinées aux familles devraient être versées de manière identique selon le nombre d'enfants et l'autre moitié en fonction de l'arrivée du troisième. Ce sont les femmes qui privilégient le plus cette hypothèse.

**Préférant des politiques publiques qui s'adressent au plus grand nombre, les dernières mesures mises en place manquent de visibilité. 61% n'ont pas le sentiment d'être mieux ou moins bien soutenus.** Aussi, 31% seulement estiment que les familles nombreuses bénéficient aujourd'hui d'une bonne image. La situation économique de ces familles modèle l'opinion. Celles dont les difficultés budgétaires ont un caractère mensuel sont plus pessimistes.

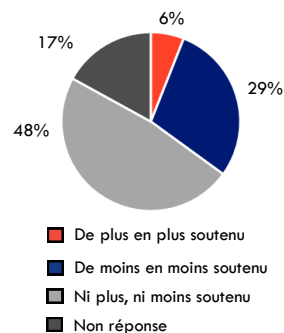
### 9 Connaissez-vous les dispositifs d'aides publiques à destination des familles ? (en %)

Les allocations familiales	86
L'allocation logement – APL, ALF ou ALS	75
Le complément libre choix d'activité / congé parental	74
Le complément familial	71
Le complément libre choix du mode de garde	68
Le congé maternité allongé au 3ème enfant	65
Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu	57
La carte SNCF familles nombreuses	55
Les aides aux vacances	48
Les aides aux loisirs	38
L'allocation de soutien familial – ASF	36
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...	31
La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)	23
L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation	21

### 10 Quels sont les deux dispositifs qui devraient être augmentés en priorité ? (en %)

Les allocations familiales	50
L'allocation logement – APL, ALF ou ALS	24
Le complément libre choix d'activité / congé parental	19
Le complément familial	13
Le complément libre choix du mode de garde	10
Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu	9
Les aides aux vacances	9
Les aides aux loisirs	6
Le congé maternité allongé au 3ème enfant	5
L'allocation de soutien familial – ASF	3
La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)	3
La carte SNCF familles nombreuses	3
L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation	2
L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...	1

### 11 Concernant les dernières mesures de politiques familiales, vous sentez-vous : (en %)



## Observatoire de la famille

Service d'études des Unions Départementales et Régionale des Associations Familiales de Bourgogne-Franche-Comté (UDAF/URAF) dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

### Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête « Familles nombreuses » menée en Bourgogne-Franche-Comté par l'Observatoire de la famille en juin 2017 en partenariat avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Union Nationale des Associations Familiales.

L'enquête ayant comme ambition de faire ressortir les spécificités des familles nombreuses au regard des familles de deux enfants, l'échantillon repose sur un tirage aléatoire stratifié comprenant 1/3 de familles de 2 enfants inscrits dans les fichiers allocataires CAF et 2/3 de familles de 3 enfants et plus. 6000 familles ont reçu par mail le questionnaire dans le Doubs et 30 000 au niveau régional. 3300 ont participé à cette initiative dont 655 dans le Doubs : 440 familles de 3 enfants et plus ; 215 familles de 2 enfants.